



BULLETIN DE (RE) ADHESION 2017

Fondée en 1864
Reconnue comme Etablissement d'Utilité Publique par Décret du 30 mai 1876
Siège social : Lycée Corneille; 4 Rue du Maulévrier 76000 Rouen

Mes chers amis.

Comme chaque année, c'est le temps de l'appel à cotisation de notre association. Il prend cette fois un caractère tout particulier car 2016 a été très riche en actions : mise en ligne de notre site, démarrage de soirées thématiques soutenues par l'Administration du lycée et bientôt un relais sur les réseaux sociaux pour toucher et attirer les plus jeunes. Riche également en événement avec la venue du grand chef triple étoilé Michel GUERARD lors de notre Assemblée Générale qui nous a magnifiquement conté sa vie pleine de rebondissements.

Nous possédons dorénavant le socle technologique pour faire évoluer notre association vers une transition digitale incontournable et nous l'espérons des revenus diversifiés. Néanmoins, 2017 restera une année transitoire et je compte sur votre soutien financier que je sais indéfectible pour faire perdurer notre grande et belle association.

Très chaleureusement à toutes et tous.

Pierre Larkin, Président AAELCR

Pour une ré-adhésion les renseignements fournis antérieurement sont enregistrés. Ne mentionnez que votre nom.

Je soussigné, ancien Elève du Lycée Corneille de Rouen, déclare adhérer ou renouveler mon adhésion à l'AAELCR pour l'année 2017

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

Téléphone personnel : portable..... professionnel :

Mail :

Renseignements facultatifs (mais souhaitables)

Date de naissance :

Profession :

Employeur :

Années au Lycée :

A _____ le _____ 2017

Signature

COTISATION annuelle de 2017 (incluant le bulletin " MAULEVRIER XXI ")

Elève primo adhérent : gratuit

Membre adhérent : 35 €

Membre bienfaiteur : 50 € et plus

Membre ayant quitté le lycée depuis moins de 3 ans : ; se contenter
10 € par an pendant 3 ans, 20 € les 3 années suivantes.

Ci-joint chèque N° _____ de _____ €

au nom de l'association. AAELCR.

Courrier (et chèque) à Pierre BERTEAU, 1037, rue de la Haie 76230 BOIS-GUILLAUME

-----A détacher et conserver-----

Coupon DON AUX ŒUVRES (Article 200-5 du Code Général des Impôts + article 238 b)

(Volet à remplir et conserver comme **justificatif donnant droit à déduction fiscale**)

Bénéficiaire du versement :

Association des Anciens élèves du lycée Corneille de ROUEN

4, Rue du Maulévrier 76000 ROUEN

Objet : Cotisation annuelle à l'association : **ANNEE 2016**

Donateur : Nom :

Adresse :

Versement :..... N° CCB ou Postal :.....

Date :.....

Chers Amis,

Vous trouverez au recto de ce document le bulletin d'adhésion ou de ré-adhésion à notre Association d'Anciens Elèves du Lycée Corneille.

Je compte sur Vous pour m'adresser le plus rapidement possible (**avant le 31 janvier 2017**), ce document et votre chèque.

Nous souhaiterions que chaque adhérent fasse l'effort de **recruter une nouvel « Ancien de Corneille » et le fasse adhérer.** (*me signaler ses coordonnées pour que je puisse lui faire parvenir ce document ou photocopiez-le et demandez lui de me l'adresser*)

Je rappelle que nous avons réalisé des projets importants avec l'AG de mars 2016, avec Michel GUERARD, que notre site (AAELCR.org) fonctionne bien, qu'avec Mr LEBARQUE, nouveau Proviseur nous avons établi un programme de conférences mensuelles au Lycée, un mercredi par mois...

Nous préparons la célébration, en 2018, du centenaire de la Section Norvégienne.

Tout ceci se fait grâce au bénévolat d'un petit nombre !

Nous comptons sur Vous !!

Cordialement ;

Pierre BERTEAU, secrétaire de l'AAELCR